

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL du 26 mars 2016**

Date de convocation 15 février 2016

Présents : CASTELLANI Pascaline, ALFONSI Nicolas ,BACCHIDU Antoine, BRIOT Patrice, MASSA Martine,, ORSINI Ange Marie, PIANI Marie Hélène.

Ayant donné procuration :, CHIVIDJIAN Dikran.

Absent : GALANTI Jean-Michel, NESA Antoine-Yves, MANICACCI Catherine

Ordre du jour :

- **Approbation compte de gestion Receveur Municipal CA M49 2015**
- **Approbation compte de gestion Receveur Municipal CA M14 2015**
- **Compte Administratif M49 2015**
- **Compte Administratif M14 2015**
- **Affectation des résultats CA 2015 M49**
- **Affectation des résultats CA 2015 M14**
- **Budget Primitif M49 2016**
- **Budget Primitif M14 2016**
- **Feux d'artifices 2016**
- **Concours Receveur Municipal –Indemnité de conseil –**
- **Recrutements agents occasionnels 2016**
- **Création d'une bibliothèque municipale- Demande de financement-**
- **Schéma directeur AEP- Demande de financement -**
- **Acquisition de lampadaires – Demande de financement-**
- **Acquisition illuminations de Noël – Demande de financement-**

- **Approbation compte de gestion Receveur Municipal CA M49 2015**

Le conseil Municipal approuve le compte de gestion de l'exercice 2015 établi par le receveur municipal de la Trésorerie de Vico-Evisa concernant le budget eau/assainissement. Les résultats de celui-ci sont en concordance avec le compte administratif présenté par le Maire.

- **Approbation compte de gestion Receveur Municipal CA M14 2015**

Le conseil Municipal approuve le compte de gestion de l'exercice 2015 établi par le receveur municipal de la Trésorerie de Vico-Evisa concernant le budget général. Les résultats de celui-ci sont en concordance avec le compte administratif présenté par le Maire.

- **Compte Administratif M49 2015**

-		DEPENSES	RECETTES
Réalisation de L'exercice	Fonctionnement	189433.67	255553.63
	Investissement	178965.51	159148.73
Reports N-1	Fonctionnement		63475.15
	Investissement		305371.11
Total réalisation		368399.18	783548.62
Restes à réaliser	Fonctionnement		
	Investissement	384605.00	67224.00
Résultat cumulé	Fonctionnement	189433.67	319028.78
	Investissement	563570.51	531743.84
	TOTAL CUMULE	753004.18	850772.62

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2015 du budget Eau/Assainissement

- **Compte Administratif M14 2015**

		DEPENSES	RECETTES
Réalisation de L'exercice	Fonctionnement	542838.33	785734.11
	Investissement	670966.16	730861.08
Reports N-1	Fonctionnement		377235.11
	Investissement		304378.15
Total réalisation		1213804.49	2198208.45
Restes à réaliser	Fonctionnement		
	Investissement	1311825.00	700628.00
Résultat cumulé	Fonctionnement	542838.33	1162969.22
	Investissement	1982791.16	1735867.23
	TOTAL CUMULE	2525629.49	2898836.45

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2015 du budget Général

- **Affectation des résultats CA 2015 M49**

Le compte administratif 2015 du budget des réseaux d'eau et d'assainissement fait apparaître un excédent de fonctionnement d'un montant de 129.595,11 €.

Il est proposé d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- 31.827 € au compte 1068 (réserves). En effet, si le résultat de fonctionnement le permet, le montant à porter au compte 1068 (réserves) doit être au moins égal à l'autofinancement prévisionnel, le surplus pouvant être porté en section de fonctionnement à ligne « Excédents antérieurs reportés ».

- 97.768,7.11 € au compte 002 (résultats antérieurs reportés) en recettes de la section de fonctionnement.

Le Conseil ouï et entendu, après en avoir délibéré approuve la proposition du Maire.

- **Affectation des résultats CA 2015 M14**

Le compte administratif 2015 du budget principal fait apparaître un excédent de fonctionnement d'un montant de 620130.89 €.

Il est proposé d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- 246.924 € au compte 1068 (réserves). En effet, si le résultat de fonctionnement le permet, le montant à porter au compte 1068 (réserves) doit être au moins égal à l'autofinancement prévisionnel, le surplus pouvant être porté en section de fonctionnement à ligne « Excédents antérieurs reportés ».

- 373.206,89 € au compte 002 (résultats antérieurs reportés) en recettes de la section de fonctionnement.

Le Conseil ouï et entendu, après en avoir délibéré approuve la proposition du Maire

- **Budget Primitif M49 2016**

SECTION D'EXPLOITATION	<u>DEPENSES</u> 354 842	<u>RECETTES</u> 354 842
SECTION D'INVESTISSEMENT	<u>DEPENSES</u> 553 196	<u>RECETTES</u> 553 196

Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2016 – Budget eau/ assainissement-

- **Budget Primitif M14 2016**

- SECTION D'EXPLOITATION	<u>DEPENSES</u> 1 145 333	<u>RECETTES</u> 1 142 333
SECTION D'INVESTISSEMENT	<u>DEPENSES</u> 1 761 686	<u>RECETTES</u> 1 761 686

Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2016 – Budget général-

- **Feux d'artifices 2016**

le Maire propose aux membres de procéder à l'inscription des crédits nécessaires à la prestation de service du feu d'artifice du 14 juillet et au mois d'août au budget général chapitre 011 article 6232 pour l'exercice 2016. Le Conseil Municipal, ouï et entendu, après avoir délibéré, approuve la proposition du Maire

- **Concours Receveur Municipal – Indemnité de conseil –**

Le Conseil Municipal décide d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an et dit que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Mr DERRACHE, de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires,

- **Recrutements agents occasionnels 2016**

Le Conseil décide de créer six (6) postes d'agents occasionnels pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2016, dit que les crédits correspondants à cette dépense sont prévus au budget, chapitre 64, article 64131.

- **Création d'une bibliothèque municipale- Demande de financement-**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il est opportun de créer une bibliothèque municipale afin de permettre aux habitants de la commune ainsi qu'aux résidents de passage de pouvoir accéder à la lecture en mettant à leur disposition des fonds diversifiés. Le Maire rappelle qu'il convient de passer une convention de partenariat avec le Département de la Corse du Sud afin de bénéficier de l'accompagnement du service de prêt de documents via la création d'un relais lecture. Le Maire indique que l'acquisition de mobiliers (rayonnages,..) et de matériels informatiques pour gérer les fonds propres à la bibliothèque municipale et ceux mis à disposition par la Bibliothèque Départementale. Le Conseil Municipal décide de solliciter de la Collectivité Territoriale de Corse un financement à hauteur de 50% du devis, la Commune mettant sa côte part sur ses fonds propres.

- **Schéma directeur AEP- Demande de financement –**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre des travaux qui devront être réalisés sur le réseau communal d'adduction d'eau potable, il convient de mettre à jour le diagnostic et le schéma directeur d'adduction d'eau potable de la commune. Le Conseil Municipal décide de solliciter de l'Assemblée Départementale de Corse du Sud, de la Collectivité Territoriale et de l'Agence de l'Eau un financement à hauteur de 80%, la commune apportant sa part contributive sur ses biens propres.

- **Acquisition de lampadaires – Demande de financement-**

Le Maire porte à la connaissance des membres du conseil municipal que dans le cadre des travaux entrepris par le Département sur la traversée de la commune (CD 81) les lampadaires qui se trouvent dans le périmètre de ces travaux seront changés par la Collectivité Départementale. Dans ces conditions, Le Maire propose aux membres du conseil municipal de procéder au remplacement des lampadaires restant sur le CD 81 afin d'harmoniser la traversée du village. Le Conseil Municipal décide de solliciter de la Collectivité Territoriale dans le cadre de la dotation quinquennale aux communes et de la Collectivité Départementale un financement à hauteur de 80%, la commune mettant sa part contributive sur ses fonds propres.

- **Acquisition illuminations de Noël – Demande de financement-**

Le Maire porte à la connaissance des membres du conseil municipal qu'il convient de prévoir l'acquisition de nouveaux motifs de décoration pour les fêtes de Noël compte tenu du remplacement des lampadaires sur l'emprise des travaux réalisés par le Département de la Corse du Sud sur la traversée de Piana. Le Maire propose de procéder également à l'acquisition de sujets de décoration pour le centre du village. Le Conseil Municipal décide de solliciter de la Collectivité territoriale de Corse une subvention au taux de 50% dans le cadre de la dotation quinquennale.